



37

Comité d'Indre-&-Loire de Tennis de Table

Maison des Sports de Touraine - BP 100 - 37210 PARCAY MESLAY
URSSAF : 3702037392141 - SIRET : 340257476 - NAF : 9312Z
Tél. : 02 47 40 25 30 - Fax : 02 47 40 25 31
E-Mail : comite.tt37@wanadoo.fr
Site : <http://www.comite37tt.com>

Parçay-Meslay, le 6 septembre 2019

Commission Corporative

AUX CLUBS CORPORATIFS

Madame,
Mademoiselle,
Monsieur,

Nous vous informons qu'une **REUNION d'INFORMATION** concernant la reprise des Championnats par Equipes, pour la saison 2019-2020, aura lieu le :

LUNDI 23 SEPTEMBRE 2019 à 19 H 00

Maison des Sports de Touraine
Salle Marcel Bois (RDC)
rue de l'Aviation - ZA "Le Papillon"
37210 PARCAY-MESLAY

ORDRE DU JOUR

- * Règlementation des Championnats
- * Dates des Championnats (Individuels / par Equipes)
 - * Composition des poules
 - * Projets de la Commission
 - * Questions Diverses

Espérant que chaque Club délèguera un représentant lors de cette réunion,

Nous vous prions d'agréer, Madame, Mademoiselle, Monsieur, toutes nos amitiés sportives.

**Le Président de la Commission,
Michel LACOUA.**

IMPORTANT : Bien vouloir retourner la fiche jointe, au Comité, avant le 20 septembre 2019. Merci.



Comité d'Indre-&-Loire de Tennis de Table

Maison des Sports de Touraine - BP 100 - 37210 PARCAY MESLAY
URSSAF : 37020337392141 - SIRET : 34025747600028 - NAF : 9312Z
Tél. : 02 47 40 25 30 - Fax : 02 47 40 25 31
E-Mail : comite.tt37@wanadoo.fr
Site : <http://www.comite37tt.com>

Parçay-Meslay, le 6 septembre 2019

Commission Corporative

CHAMPIONNATS PAR EQUIPES « CORPO » 2019-2020

D1 / D2 / D3

FICHE D'INSCRIPTION à RETOURNER pour le Vendredi 20 septembre 2019 au CILTT

Nom du Club : N° : 04.37.0.....

Nom de la Salle : Nb tables :

Adresse : Téléphone :

Localité :

Couleur des Maillots :

NB: pour les clubs utilisant 2 salles bien préciser pour chaque équipe la salle ou le gymnase

SOUHAITS pour l'aménagement éventuel du calendrier de vos équipes (concordance ou opposition d'équipes)

Je soussigné, déclare

- Engager mon club en D1 : équipe (s)
D2 : équipe (s)
D3 : équipe (s)
Soit Equipe (s) X 60,00 € = _____

Ne pas engager d'équipe cette saison

NE PAS ENVOYER DE CHEQUE (compris dans l'échéancier saison 2019-2020)